



Proximité,

Cabinet du Maire

Visite de Quartier : Le Bosquet, le 10/10/2022

Etaient présents :

Elus :

M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, M. Jean-Claude MONDOLONI, Premier Adjoint au Maire, M. Daniel AMAR, Adjoint au Maire, Mme Lalia ATTAF, Adjointe au Maire et Mme Marie-Claude MICHEL, Conseillère municipale.

Services :

M. Philippe KRAMER, Directeur Général des Services Techniques, M. Ali MALEK, Directeur Entretien, Exploitation, M. Jean-Luc BAEZA, Responsable service Stratégie Territoriale et actions CLSPD et M. Jérémy MARTINEZ, Chargé de proximité au Cabinet du Maire.

Une quarantaine de riverains.

Début : 18h10.

Sujets abordés :

Rappel des demandes de la précédente visite de quartier :

Nuisances sonores.

Termites.

Espaces Verts :

- Entretien des Espaces Verts.

Réponse : Les espaces verts ont un rythme d'entretien lié à la capacité des services de la Ville. Il n'est pas constaté de dégradation.

- Jardins du Bosquet : arbres coupés, peut-on en replanter ?

Réponse : On peut replanter, mais les arbres ont besoin d'être arrosés les cinq premières années, ce que nous avons du mal à faire. On peut réfléchir à une solution faisant participer les habitants du quartier.

A Ville de Vitrolles a un programme de plantations sur plusieurs années.

- Aire de jeux : Un habitant a préparé un dossier dans lequel, il présente une demande d'installation d'aire de jeux. Il a débuté une enquête de voisinage.

Réponse : Les services vont étudier la question et prendre contact avec cette personne.

Voirie, circulation :

- Problèmes de stationnement des deux-roues sous les transparences des immeubles.

Réponse : le stationnement des deux-roues est interdit à cet endroit. S'il manque des places pour les deux-roues, le service va étudier la question et voir s'il est pertinent d'en ajouter.

Il est possible de les sanctionner, c'est pourquoi le signalement des infractions est important.

- Jardins du Bosquet : état des allées piétonnes et des bordures.

Réponse : Après s'être rendu sur place, les services techniques prennent note des interventions à mener. Ces interventions vont être rapidement programmées.

- Présence de rats.

Réponse : C'est un problème récurrent. Les services sont mobilisés et articulent leurs interventions avec les différents gestionnaires des réseaux afin que l'action soit efficace.

- Ecole Rousseau : Peut-on installer un parc à vélo ?

Réponse : C'est tout à fait possible. Le service prend la demande en compte.

- Pluvial : les grilles ont besoin d'être nettoyées avant qu'elles ne soient bouchées.

Réponses : La demande est bien prise en compte par les services.

- Eclairage public : Quelles sont les dispositions que la Ville compte prendre par rapport aux économies d'énergie ?

Réponse : Dans un contexte de sobriété énergétique, sur les axes routiers, l'éclairage sera réduit et à l'intérieur des quartiers, l'éclairage sera éteint de 23h à 5h.

Les secteurs pourvus d'éclairage LED vont voir l'intensité d'éclairage diminuer

Autres sujets :

- Certaines maisons dépareillent au niveau esthétique, enduits extérieurs non-réalisés.

Réponse : Un signalement général est important pour ce sujet afin que les services puissent agir. La réalisation d'un crépi extérieur n'est pas dû à la Ville en tant qu'institution mais il est dû à l'ensemble de la communauté municipale, à tous les habitants.

- CIQ arrêté.

Réponse : Il est dommage que le CIQ ait dû s'arrêter faute de nouvelles personnes impliquées. La présence d'un CIQ est précieuse dans un quartier, pour les habitants, mais aussi pour la municipalité et les différents acteurs du territoire.

- Nuisances sonores de l'autoroute : peut-on construire un mur antibruit.

Réponse C'est une compétence de l'Etat. La demande a été faite, mais l'Etat ne considère pas que c'est prioritaire.

- Nuisances sonores liées aux avions

Réponse : Il n'y a pas eu d'augmentation de trafic de l'aéroport. Cependant l'augmentation de la fréquence des vents du sud, fait qu'il y a un peu plus d'avions qui survolent la Ville.

Des discussions ont lieu avec l'aéroport sur ce sujet.

- Termites sur une maison en 2019 : où en sommes-nous ?

Réponse : Les services ont fait le nécessaire. Les services restent attentifs, mais il est important que toute observation de termites leur soit signalée immédiatement.

Fin de la visite de quartier : 19h45.